

Formulaire type n° 6

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– CONFIRMATION DE REFUS PROVISOIRE TOTAL –

Règle 18ter.3)

Ce formulaire est à utiliser dans la situation suivante : l'Office a envoyé au Bureau international une notification de refus provisoire total et, toutes les procédures devant cet Office étant achevées, l'Office confirme à présent le refus de protection de la marque pour tous les produits et/ou services.

I. Office qui envoie la déclaration :
II. Numéro de l'enregistrement international :
III. Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) :
IV. La protection de la marque est refusée pour <u>tous</u> les produits et/ou services.
V. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :
VI. Date :